Fre 1.1850
Case
Fre
20799

LETTRE

DU COMTE

DE LALLY-TOLENDAL

AU PRÉSIDENT

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

De S. Germain-en-Laye ce 10 octobre 1789.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

VOULEZ-VOUS bien avoir la bonté de prévenir l'Assemblée, que je me démets de l'emploi qui m'avait été confié de Député aux Etats libres & généraux de France ?

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre, &c.

Signé, LALLY-TOLENDAL.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTRE

DU MÊME

A SES COMMETTANS.

De Neuchatel le 17 octobre 1789.

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous communiquer la lettre par laquelle j'ai annoncé, samedi dernier, à M. le Président de l'Assemblée Nationale, ma démission de l'emploi que vous m'aviez confié. Depuis long-temps je luttais contre l'état déplorable de ma santé ; mais j'ai vu les événemens du 5 & du 6, je les ai vus! j'ai vu l'Assemblée Na-

tionale impuiſſante pour prévenir, pour arrêter, pour punir ces attentats ; j'ai vu la faction qui avoit ſemé la terreur & les crimes, pour forcer le Roi à fuir, enchaînant encore les opinions, trouvant moyen de rejetter ſes complots ſur les innocens qui devaient en être victimes, & créant de fauſſes conjurations pour en cacher une vérirable ; la vertu abuſée ou intimidée ; les bons Citoyens réduits à l'inutilité, parce qu'on rejettait ou qu'on abandonnait leurs avis ; & même au ſilence, parce qu'on étouffait leurs voix. Je me ſuis dit, qu'il était telle poſition où ces bons Citoyens ne pouvaient plus ſervir la cauſe publique que par leur retraite ; que l'éloignement des gens modérés, & cependant marquans, j'oſe le dire, par leur fidélité aux bons principes, pouvait forcer les autres à la modération, par l'idée qu'eux ſeuls déſor-

mais seraient responsables de tout ; & qu'enfin, s'il était des vérités nécessaires à faire entendre, il fallait aller chercher l'endroit d'où on pût les dire. J'ai hâté une démission que ma santé m'eût obligé de donner quelques jours plus tard, & je n'ai point voulu alléguer de raisons étrangeres au sentiment qui me dominait. Plaise à Dieu qu'un meilleur ordre de choses s'établisse ! que le séjour du Roi dans sa Capitale tourne au desir des bons & contre les espérances des méchans ! Que la bonté de ce Roi, sa probité, sa patience, son courageux abandon, ses chagrins dévorans, que le spectacle de sa Famille auguste & désolée attendrissent tous les cœurs ! Que ce Peuple, dont on a vanté si long-temps la douceur, la loyauté, la fidélité, soit ramené à ses anciens sentimens comme à ses anciennes vertus ! Qu'il recon-

naiſſe que cet amour de ſes Rois, dont on a voulu le faire rougir aujourd'hui, était un des traits les plus nobles de ſon caractere, comme un des plus ſûrs fondemens de ſon bonheur ! Qu'il voie tout ce que lui ont cauſé de tourmens ceux qui ont voulu corrompre ſon naturel & forcer ſes penchans ! Que les abus diſparaiſſent, car ils étaient nombreux : mais que les ſentimens ſe perpétuent, car ils étaient bons ! Que le nom de la Nation ſoit ſacré ; mais que celui du monarque ne ſoit pas dégradé ! Qu'il ſe forme enfin entre le Roi & le peuple une nouvelle, une éternelle union, dans laquelle tous deux reconnaiſſent pour leur ſûreté, pour leur félicité réciproques, l'un qu'il doit commander à des ſujets libres & heureux, l'autre, qu'il doit être gouverné par un prince puiſſant & reſpecté ! Puiſſé-je apprendre bientôt ce retour à l'ordre & à la paix ! Je le paierais

du plus pur de mon ſang. J'en jouirai ſans aucun mêlange de regrets perſonnels; car lorſqu'il ſera une fois arrivé, lorſqu'une fois mes concitoyens & mon Roi ſeront heureux, qu'importe par qui ils le ſeront devenus ? je me répéterai ce que je viens de dire, que ſi je pouvais encore quelque choſe pour le ſalut public, c'était par ma retraite, & que dans tous les cas, l'état où je ſuis, ma ſanté altérée, mon cœur flétri, l'épuiſement de mes forces phyſiques & morales ne m'euſſent pas permis d'y concourir par ma préſence. Je ſens cependant, Meſſieurs, qu'il faut encore pouvoir, à quelque prix que ce ſoit, remplir envers vous une obligation ſacrée; que je vous dois le compte exact de ma conduite depuis l'inſtant de mon entrée aux Etats Généraux, juſqu'à celui de ma ſortie. C'eſt un devoir dont je vais m'occuper auſſi promptement que me le permettront mes ſouffrances & l'attente de

mes papiers. Vous connaîtrez ce que j'ai fait & ce que j'ai dit, ſouvent même ce que j'ai penſé ; & j'oſe eſpérer que l'eſtime dont vous m'aviez honoré, n'en ſera point altérée ; que je ne vous paraîtrai, dans aucun temps, avoir manqué ni de zèle, ni de fermeté, ni de patriotiſme.

Je ſuis avec un profond reſpect,

Messieurs,

Votre, &c.
LALLY-TOLENDAL.